

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

**AVIS n° 2025/02/27-04-CFVU**

**Révision du Cadrage de la Prime d'engagement pédagogique (PEP)  
A compter de 2025**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 27 février 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

**Vu** le Code de l'éducation, notamment son article L. 954-2

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n°2023/06/20-05-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université portant sur la révision du Cadrage de la prime d'engagement pédagogique 2023,

**Considérant** les précisions apportées dans la révision du Cadrage relatives au versement de la prime, à compter de 2025,

**Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire**

Article unique:

**REND UN AVIS FAVORABLE** aux révisions apportées au Cadrage de la prime d'engagement pédagogique, à compter de 2025.

**Cet avis est rendu par 27 voix pour et 7 voix contre, par les membres présents ou représentés.**

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

